



www.brissacloireaubance.fr

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

pages

Les Alleuds | Brissac-Quincé | Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance | Chemellier | Coutures | Luigné | Saint-Rémy-la-Varenne | Saint-Saturnin-sur-Loire | Saugé-l'Hôpital | Vauchrétien



Championnat d'Europe de Montgolfières

du 21 au 27 août 2017



ACCUEIL MAIRIES

BRISSAC LOIRE AUBANCE

Brissac-Quincé

5 rue du Maréchal Foch - Brissac-Quincé

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 74 00

› Lundi 9h - 12h

› Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h -12h, 14h -17h

› Samedi : 9h -12h

Les Alleuds

2 rue de la Mairie - Les Alleuds

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 54 09 95

› Lundi : 14h -17h

› Jeudi : 9h -12h

Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance

Le Bourg - Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 23 86

› Mardi : 14h -17h

› Jeudi : 14h -17h

Chemellier

Place du Marronnier - Chemellier

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 45 59 95

› Mardi : 9h -12h

› Mercredi : 14h -17h

Coutures

Place Louis Tharault - Coutures

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 57 91 27

› Lundi et mardi : 14h -17h

› Jeudi : 9h -12h, 14h -17h

› Samedi : 9h -12h

Luigné

1 rue du Cadran - Luigné

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 45 55 06

› Jeudi : 14h - 17h

Saint-Rémy-la-Varenne

4 rue de la Mairie - Saint-Rémy-la-Varenne

49250 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 57 03 94

› Mercredi : 9h - 12h

› Vendredi : 14h - 17h

Saint-Saturnin-sur-Loire

3 rue du Mont Rude - Saint-Saturnin-sur-Loire

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 93 17

› Lundi, mardi : 9h - 12h

› Mercredi : 14h - 17h

› Vendredi : 9h - 12h

Saulgé-l'Hôpital

25 rue d'Anjou - Saulgé-l'Hôpital

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 54 41 03

› Mardi, vendredi : 14h - 17h

Vauchrétien

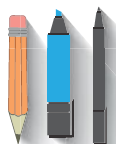
9 rue Principale - Vauchrétien

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 24 18

› Lundi : 14h - 17h

› Mercredi, jeudi : 9h - 12h

› Vendredi : 14h - 17h



LES SERVICES MUNICIPAUX

Accueil

5, rue du Maréchal Foch - Brissac-Quincé

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

02 41 91 74 00

mairie@brissacloireaubance.fr

Gestion technique du territoire

9 rue Nationale - Brissac-Quincé

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

02 41 91 74 00

urbanisme@brissacloireaubance.fr

voirie@brissacloireaubance.fr

batiment@brissacloireaubance.fr

A.S.V.P (Agent Surveillance voie Publique)

asvp@brissacloireaubance.fr

02 41 79 03 57

Service des Affaires Scolaires

5, rue du Maréchal Foch - Brissac-Quincé

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

02 41 91 74 00

scolaire@brissacloireaubance.fr

Service des Ressources Humaines

5, rue du Maréchal Foch - Brissac-Quincé

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

02 41 91 74 00

rh@brissacloireaubance.fr

Pôle finances

5, rue du Maréchal Foch - Brissac-Quincé

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

02 41 91 74 00

finances@brissacloireaubance.fr

Service Communication et Culture

5, rue du Maréchal Foch - Brissac-Quincé

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

02 41 91 74 17

communication.culture@brissacloireaubance.fr

édito



Les élus des 10 communes historiques de Brissac Loire Aubance m'ont élue maire de notre nouvelle commune le 15 décembre dernier. Merci à eux pour leur confiance.

Pour que Brissac Loire Aubance soit un succès je suis entourée de toute une équipe composée des élus de nos 10 communes historiques. Il y a de la place pour tous !

Chaque maire est devenu maire délégué et est en charge d'une compétence (voir trombinoscope).

2017 sera l'année de la concrétisation d'un avenir commun pour les 10 communes fondatrices de Brissac Loire Aubance.

Nos 10 communes historiques sont convaincues que ce regroupement nous permettra de bâtir des politiques publiques utiles à notre territoire, et des services publics nécessaires à la qualité de vie des populations de Brissac Loire Aubance.

Nous avons la volonté de porter ensemble des objectifs ambitieux pour être :

une commune de proximité pour garantir une qualité de vie de chacun,

une commune économique qui favorise l'emploi, l'habitat et soutient le commerce de proximité,

une commune qui valorise son caractère rural,

une commune touristique qui valorise ses paysages, son vignoble et son patrimoine historique,

une commune culturelle qui s'appuie sur ses acquis pour aller plus loin,

une commune sportive qui soutient l'activité pour tous les sports, à tous les niveaux et à tous les âges.

Nous avons décidé d'un mode de gouvernance permettant à chaque élu d'être acteur au sein des différentes instances.

Pour la création de notre nouvelle commune, nous devons aussi souligner le travail de notre personnel très actif et, comme toujours, très professionnel. Je sais que leur quotidien n'est pas simple mais ils gardent le sourire, et ils sont « force de proposition ».

Sachez que c'est un vrai plaisir de travailler avec eux.

C'est donc avec toute cette équipe que nous allons construire l'avenir de Brissac Loire Aubance...

Je vous souhaite à tous une très bonne lecture de ce nouveau magazine !

« En vérité
le chemin importe peu,
la volonté d'arriver
suffit à tout »

Albert Camus

Sylvie SOURRISSEAU-GUINEBERTEAU
Maire de Brissac Loire Aubance

Vie municipale | p.04

Vie économique | p.09

Finances | p.10

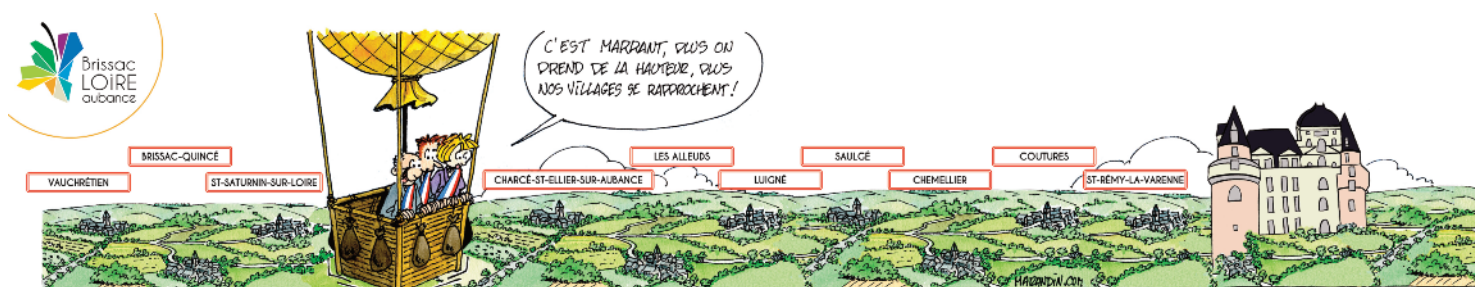
Gestion technique
du territoire | p.12

Scolaire-Jeunesse | p.16

Social | p.19

Sports | p.21

Rayonnement
du territoire | p.22



CONSEIL MUNICIPAL

Le Bureau Municipal
de Brissac Loire Aubance

Depuis le 15 décembre 2016,
les Alleuds, Brissac-Quincé, Charcé-Saint-Ellier-
sur-Aubance, Chemellier, Coutures, Luigné,
Saint-Rémy-la-Varenne, Saint-Saturnin-sur-Loire,
Saulgé-l'Hôpital et Vauchrézien
sont devenus Brissac Loire Aubance.



Sylvie SOURISSEAU-GUINEBERTEAUD
Maire de Brissac Loire Aubance
RESSOURCES HUMAINES
DIRECTION DES SERVICES



Thierry GALLARD
1^{er} Adjoint
URBANISME
VOIRIE
ENVIRONNEMENT

Patrice BAZIN
2^{ème} Adjoint
AFFAIRES
SCOLAIRES

Eveline FARIBAUT **Jean-Pierre MOREAU**
3^{ème} Adjointe *4^{ème} Adjoint*
BÂTIMENT
FINANCES
PATRIMOINE

Hervé FAËS
5^{ème} Adjoint
COMMUNICATION
VILLE CONNECTÉE

EN CHIFFRES,

C'EST...

147

Conseillers
Municipaux

10

Conseils
Communaux

Bruno LEBEL
6^{ème} Adjoint
CULTURE
TOURISME

Lucien HUBERT
7^{ème} Adjoint
VIE ASSOCIATIVE
SPORT

Jean-Marc MERCIER
8^{ème} Adjoint
SOCIAL
CCAS

Marie-Agnès MENINI
9^{ème} Adjointe
ACCUEIL
ADM GENERALE



Consultation des Comptes-rendus
du Conseil Municipal sur le Site internet



BRISSAC LOIRE AUBANCE

EN CHIFFRE, C'EST...

11 111

habitants

Le nouveau logo Brissac Loire Aubance

Explications...

Les dix communes forment désormais un nouveau territoire que symbolise la feuille de vigne stylisée.

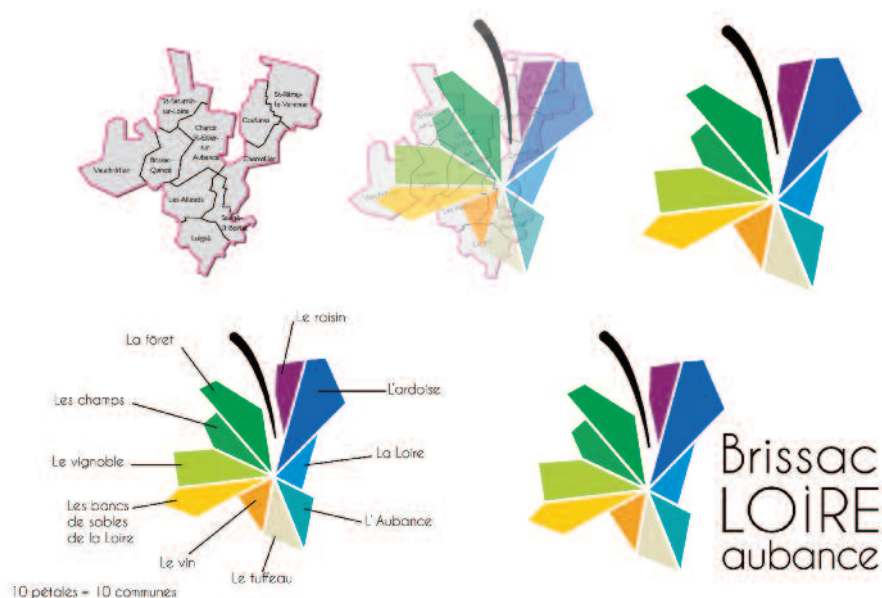
La feuille fait référence à l'une des richesses emblématiques du territoire.

Ses contours vifs et la multiplicité des couleurs qui la composent témoignent du dynamisme et de la modernité.

Les couleurs ont une symbolique :

- Violet : le raisin
- Bleu foncé : les toits d'ardoise
- Bleu : la Loire
- Bleu clair : l'Aubance
- Beige : le tuffeau
- Orange : le vin des coteaux de l'Aubance
- Jaune : le sable de la Loire
- Vert clair : les feuilles de vigne
- Vert : les champs
- Vert foncé : la forêt

La carte du territoire de Brissac Loire Aubance



La police d'écriture a été choisie de manière précise :

- la même police pour les 3 mots,
- le mot « Loire » en plus gros permettant aux personnes extérieures de localiser le territoire,
- la petite goutte d'eau sur le « i » de Loire,
- le mot « Aubance » en minuscule donne un caractère plus local au territoire.



PRÉSENTATION

10 communes



Les Alleuds

A l'époque féodale, le nom « des Alleuds » signifiait qu'un domaine était libre c'est-à-dire exempt de droits seigneuriaux. Au X^e siècle, le Comte d'Anjou donne la terre des Alleuds aux moines de l'Abbaye Saint Aubin d'Angers qui l'ont conservée jusqu'à la Révolution. C'est en 1810 que Saint-Aubin des Alleuds prend le nom des Alleuds.

Aujourd'hui, la commune compte 878 habitants pour une superficie de 10 km², une école, des commerçants, artisans, agriculteurs, et des associations qui animent la vie locale. Le village des Alleuds est une commune où la mixité sociale existe réellement. Elle permet le bien vivre ensemble et, depuis toujours, elle est surtout ouverte vers l'extérieur.



Brissac-Quincé

Né, en 1964, du regroupement de deux communes voisines : Brissac et Quincé, notre village vigneron du sud Loire aime à surprendre... D'abord par ses atouts touristiques avec son château : le château de Brissac, le plus haut de France aux façades monumentales et son parc paysager ; son rayonnement économique avec son vignoble et ses vins en appellation Coteaux de l'Aubance et Anjou Villages Brissac, notamment ; ses deux montgolfières : Aubanc'In et Aubance, qui participent chaque année au coloriage du ciel angevin ; son dynamisme, grâce à ses nombreuses associations aux fêtes centenaires, renforçant son attractivité et sa renommée et ses établissements scolaires fréquentés par plus de 1600 élèves... Village d'Anjou, Brissac-Quincé, commune jumelée avec Caluso, ville italienne connue pour ses vins et son canal construit par un ancêtre de la famille de Cossé Brissac, conserve néanmoins son caractère rural !



Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance

Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance est une commune rurale où résident 793 habitants sur un territoire très vaste de 1684 hectares. L'activité agricole représente 50% de l'économie locale.

Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance est née de la fusion des communes de Charcé et Saint-Ellier, le 1^{er} janvier 1973.

La population réside principalement sur la concentration de trois lieux-dits, Saint-Ellier, Longueville, la Croix-Viau et le centre-bourg.

Elle est dotée d'un patrimoine très riche, entre l'église Saint Pierre (XII^e) et son Presbytère, inscrits au titre des monuments historiques depuis 2001, le Prieuré de saint Ellier et sa chapelle romane (XII^e), le Moulin de Patouillet, inscrit au titre des monuments historiques depuis 1977, le Logis de la Bluttière, inscrit au titre des monuments historiques depuis 2006, etc. C'est une commune attirante et accueillante qui ne compte pas moins de 11 associations. L'évènement phare de l'année reste la fête du village, « Charc'Estival » qui se déroule le 2^e week-end du mois de juillet, depuis 2014.



Chemellier

En lisière du massif forestier de Milly, Chemellier s'ouvre sur une plaine fertile traversée par l'Aubance. L'histoire de la commune commence au Néolithique. De cette période datent des haches polies ; au Moulin Piau se dresse le dolmen de la Pierre Couverte.

Ce charmant village offre aux promeneurs des haltes au lavoir, au plan d'eau... Les hameaux invitent également à la découverte de nombreuses maisons en tuffeau et d'anciennes habitations troglodytiques. C'est dans l'une d'elles qu'est né Henri Bouriché, sculpteur de renom, à qui l'on doit le Chemin de Croix de l'église.

A ne pas manquer : le sentier de randonnée, les jeux de boules de fort, la pêche au plan d'eau et, en juillet, la traditionnelle fête de l'échalote.



Coutures

Coutures, en latin "Cultura" à vocation agricole et viticole. La commune s'étend sur 932 hectares où résident 530 habitants. Le centre-bourg avec de belles demeures bourgeoises, une grande place, une brasserie, une supérette, un tabac-journaux, un garage, un salon de coiffure, deux artisans et un bureau de poste communal.

5 hameaux avec de superbes troglodytes entourent une plaine où sont cultivés des céréales (7 agriculteurs) et des artichauts (feuilles traitées par l'usine pour des extraits pharmaceutiques). Sur le coteau, la vigne est exploitée par 4 viticulteurs qui produisent des crus d'Anjou.

Le château de Montsabert domine la plaine et propose une exposition de juin à septembre. Un camping 4 étoiles, des gîtes troglodytiques, des accueils camping-cars gratuits, une galerie d'art, un café littéraire, deux sociétés de boules de fort accueillent de nombreux touristes.

Des associations animent le village ; la plus célèbre manifestation est la Foire aux Artichauts en septembre.

Coutures est une commune riche en histoire où il fait bon vivre.

Luigné

Luigné, village de 270 habitants a su conserver au fil des années, au cœur d'une campagne préservée de près de 1000 hectares, son caractère rural qui en fait tout à la fois son charme et son attrait.

Une tour est le seul vestige du château qui rappelle que Luigné fut une baronnie.

L'église Notre-Dame de l'Assomption, abrite une statue de saint-Avertin patron de Luigné depuis 1632.

Par ailleurs, la chapelle de la commanderie est classée aux monuments historiques depuis 1969.

Enfin il ne faut pas oublier notre fontaine miraculeuse qui guérit les maux de têtes et marie les jeunes filles !



Saint-Rémy-la-Varenne

C'est une commune charmante des bords de Loire où se rejoignent les coteaux et les plateaux vallonnés cultivés, des vergers de pommiers, des élevages, des cultures grainetières...

Par la diversité de ses paysages et la richesse de son patrimoine, Saint Rémy-la-Varenne s'intègre tout naturellement dans le périmètre « Patrimoine Mondial de l'Unesco ».

L'ancien prieuré bénédictin fondé en 929 par le Comte d'Anjou Foulques Le Roux se distingue entre autre par une salle capitulaire et ses décors architecturaux Renaissance (splendide cheminée monumentale polychrome). L'église paroissiale fait partie des églises accueillantes en Anjou.

De nombreux autres monuments classés, inscrits ou remarquables sont présents dans notre commune : chapelle Saint-Jean, moulin cavier, manoirs, maisons des XV, XVI, XVII et XIX^e, des puits (dont un du XV^e à charpente de bois), 4 lavoirs restaurés, le dolmen de La Bajoulière...

Les itinéraires de randonnées dont le GR3 et Loire à vélo offrent ici des panoramas magnifiques, permettant de satisfaire toute curiosité touristique.



Saint-Saturnin-sur Loire

Entre vignes et coteau, Saint-Saturnin-sur-Loire est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Parc du Mont Rude offre un panorama remarquable sur la vallée de la Loire. La qualité de son patrimoine naturel et paysager en fait un village d'exception.

Ses 1400 habitants, sa crèche communautaire, ses 2 écoles, ses commerces et la richesse de sa vie associative et culturelle témoignent de son dynamisme et de son attractivité.

Saint-Saturnin-sur-Loire a une petite particularité, c'est à la fois le point le plus haut et le plus bas de la commune de Brissac Loire Aubance.



Saulgé-l'Hôpital

La commune de Saulgé-l'Hôpital est une étape sur la route de Saint Jacques de Compostelle. Les randonneurs découvrent un village qui compte à ce jour 640 habitants sur un peu plus de 650 hectares. L'évolution démographique a été une des plus conséquentes du département dans les années 2000. La population qui est arrivée avec la création de lotissements, exerce majoritairement une activité sur le bassin d'Angers. Le visage de la commune, jadis plus rurale, se transforme en village urbain.

Un esprit d'initiative citoyenne semble traverser ces changements. La salle de la Perrine est une des images de notre commune, elle a été construite en 1995 par les habitants. Depuis quelques années, le secteur associatif de Luigné et Saulgé L'Hôpital organise le deuxième week-end de septembre une animation de rue « la rue est à nous ».



Vauchrézien

Valchristis (Vallée des Chrétiens en 1050), aujourd'hui Vauchrézien est une commune de 1600 habitants.

Les fouilles préventives réalisées en 2013 montrent bien des traces d'habitation, de fossés de l'époque Gallo-romaine. A la suite d'un incendie en 1976, une fresque du XII^e siècle aujourd'hui classée fut découverte dans l'église romane.

Elle fut déposée, restaurée à Paris puis réinstallée à l'endroit actuel dans le cœur gothique de facture "Plantagenet". Ce village vigneron offre tous les services de proximité nécessaires à une vie harmonieuse dans un cadre rural.

Loin d'une cité dortoir, Vauchrézien offre une multitude d'activités organisées par une douzaine d'associations locales. Ses différents sentiers pédestres à thèmes (four à pain, cabanes de vigne), ses pistes cyclables et ses voies équestres permettent aux visiteurs une approche douce sur un paysage varié alternant vignes et forêts.

Sans oublier, bien entendu, la célèbre « Foire aux Lumas » chaque dernier week-end de juillet, première foire traditionnelle du département (30 000 visiteurs).



SERVICE PROXIMITÉ

Les missions du service proximité et administration générale



- L'accueil téléphonique et physique
- Délivrances des actes administratifs et d'Etat civil (certificats, reconnaissance, mariage, décès légalisation signature...)
- Gestion des cimetières
- Gestion des salles
- Recensement
- Gestion des logements
- Gestion des élections
- Réclamations des riverains
- Marché hebdomadaire : l'encaissement et le suivi relation camelots

Elles assurent ces missions dans ces communes déléguées et aux sièges de Brissac Loire Aubance.

Les jours et heures de permanence sont affichés dans chaque mairie.

Martine PLÉNEL, est responsable de ce pôle : mairie@brissacloireaubance.fr
 « Nous avons pour objectif d'effectuer une " mission de service public ", et de répondre au mieux à vos demandes ».

Accueil

📍 5, rue du Maréchal Foch - Brissac-Quincé

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

☎ 02 41 91 74 00

✉ mairie@brissacloireaubance.fr

CANICULE

Pour signaler une personne fragile et susceptible de souffrir de la canicule ou du grand froid, il suffit de contacter votre mairie. Le Centre communal d'action sociale tient un registre, en mairie, permettant une veille sociale et médicale auprès des personnes recensées en cas de canicule ou de grand froid. L'inscription se fait par la personne elle-même ou un proche, par email, courrier, ou téléphone en mairie.

CARTE D'IDENTITÉ

BRISSAC LOIRE AUBANCE

INFORMATION

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



A partir du mercredi 1er mars 2017,
 les demandes de Carte Nationale d'Identité
 devront être déposées et retirées
 exclusivement dans une des 25 communes
 équipées d'un dispositif de recueil (DR)
 pour les CNI et passeports.

Liste des communes où faire votre demande de CNI :

ANGERS	LES PONTS-DE-CÉ
AVRILLÉ	NOYANT
BAUGÉ	POUANCÉ
BEAUCOUZÉ	PRÉFECTURE DU MAINE-ET-LOIRE
BEAUFORT-EN-VALLÉE	SAINT-BARTHELEMY-DANJOU
BEAUPREAU	SAINT-FLORENT-LE-VIEL
CANDÉ	SAUMUR
CHALONNES-SUR-LOIRE	SEGRÉ
CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE	SEICHES-SUR-LE-LOIR
CHEMILLÉ	THOUARCE
CHOLET	TRÉLAZÉ
DOUÉ-LA-FONTAINE	VIHIERS
LE LION D'ANGERS	

INFORMATIONS

MAIRIES

La mairie de Brissac Loire Aubance sera **fermée** au public du 1^{er} au 26 août 2017 inclus :

- Tous les après-midi
- Et le samedi matin

Réouverture aux horaires habituels le lundi 28 août 2017.

Pas de changement dans les communes déléguées, sauf en cas de fermeture exceptionnelle.

NOUVEAU À BRISSAC LOIRE AUBANCE

Brissac-Quincé

Inovbois - Influence intérieur

Stéphane HUNEAU

📍 11 boulevard des Fontenelles

☎ 02 85 35 97 35

✉ contact@inovbois.fr

Agencement d'intérieurs - Cuisine -

Salle de bain - Espace de vie - Bibliothèque

Mes mains sur vos pieds

Salon bien-être

Jeannette COQUARD

📍 2 bis Place Clémenceau

☎ 06 59 24 33 46

✉ massagedetente@gmail.com

Shiatsu et Psycho-énergétique

Annabelle GEORGESCU

Thérapeute Adultes, Enfants, soins de Shiatsu et Psycho-énergétique.

« Nous avons de la chance, dans notre société, d'être bien soignés. Pourtant, chacun d'entre nous a ressenti un jour une trop forte dose de stress, un sentiment de mal-être... »

Le Shiatsu est une thérapie manuelle ancestrale, dérivée de la Médecine Traditionnelle Chinoise.

☎ 06 21 30 08 28

Le vendredi, sur rendez-vous :

📍 Cabinet médical,

7 Place de Général de Gaulle, à l'étage

Chemellier

Repartoo

REPARTOO se déplace sur le secteur de Brissac Loire Aubance, pour réparer l'informatique, le son, l'image, le ménager et plus. La réparation éco-responsable, selon REPARTOO, c'est conserver les équipements

en fonction autant que possible, et donc lutter activement contre l'obsolescence programmée.

REPARTOO fait partie du programme « REPAR'ACTEURS » qui met en valeur les métiers de la réparation.

Ce programme a été créé à l'initiative de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ainsi que par l'Ademe.

☎ 06 17 75 42 26

✉ contact@repartoo.net

🌐 www.repartoo.net

📌 @repartoo

📌 REPAR'ACTEURS :@reparacteurspaysdelaloire

Saulgé-l'Hôpital

Le marché de la Perrine

Un vrai commerce associatif de proximité, vivant et chaleureux. Des produits choisis pour répondre aux attentes des consommateurs saulgéens mais aussi des communes voisines.

La boulangerie et pâtisserie, les viandes de boucherie, les fruits et légumes de saison, sont fournis par des producteurs locaux pratiquant une élaboration, une agriculture, un élevage de haute qualité et respectueux de notre environnement. La proximité, la convivialité, le lien social sont les meilleurs gages de réussite.

Le marché de la Perrine et l'ensemble de ses bénévoles vous attendent pour les rejoindre dans cette belle aventure et lui permettre de grandir.

La boutique est ouverte :

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h à 10h et de 16h à 19h

le samedi

de 8h à 12h30 et de 16h à 19h

Et le dimanche

de 8h à 12h30

☎ 02 41 54 04 23

✉ commerce.saulge@gmail.com



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Compétence de la Communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA), le développement économique s'adresse aussi bien aux artisans, commerçants, qu'aux professions libérales...

Vous avez un projet, une envie, une compétence... des opportunités existent sur le territoire en matière de création ou reprise d'entreprise. N'hésitez pas à en parler avec vos élus de proximité, ils peuvent vous accompagner dans cette démarche avant toute implantation... Faites vous connaître en mairie !

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site de la CCLLA : www.loire-layon-aubance.fr à la rubrique « Découvrir » et cliquez sur « ses compétences », puis sur « développement économique ».

Vous pourrez, notamment, y découvrir comment trouver un local ou un atelier-relais (liste des locaux disponibles sur l'ensemble du territoire de la CCLLA), comment bénéficier d'aides à l'installation et au développement (service, accompagnement, conseils) ou encore comment bénéficier de prêts selon vos besoins, sachant aussi que tout établissement accueillant du public est soumis à des réglementations tant du point de vue de l'accessibilité, de la sécurité que de la pose d'enseigne...

De la simple demande de soutien au projet le plus abouti, chacun pourra ainsi trouver une réponse à ses questions.

Nouveaux commerçants, artisans, professions libérales à Brissac Loire Aubance, contactez le service communication :

communication.culture
@brissacloireaubance.fr



BUDGET

Budget de Brissac Loire Aubance

Le premier budget de Brissac Loire Aubance sera un budget « expérimental », traduisant en majeure partie l'agglomérat des 10 budgets des communes historiques. Les référentiels seront différents en terme de montant comparativement à chacune des communes historiques dont les budgets annuels oscillaient de 200 000 € à 4 000 000 €. Pour cette année 2017, la commune travaillera sur la base d'un budget de **16 445 000 €** (10 290 000 € en fonctionnement et 6 155 000 € en investissement).

Ce budget reste donc très prudent et réaliste, en tenant compte des incertitudes liées notamment aux dotations de l'Etat en baisse depuis ces dernières années. Pour cette année budgétaire, les nouvelles sont malgré tout rassurantes avec un « bonus » d'environ 400 000 € lié au passage en commune nouvelle.

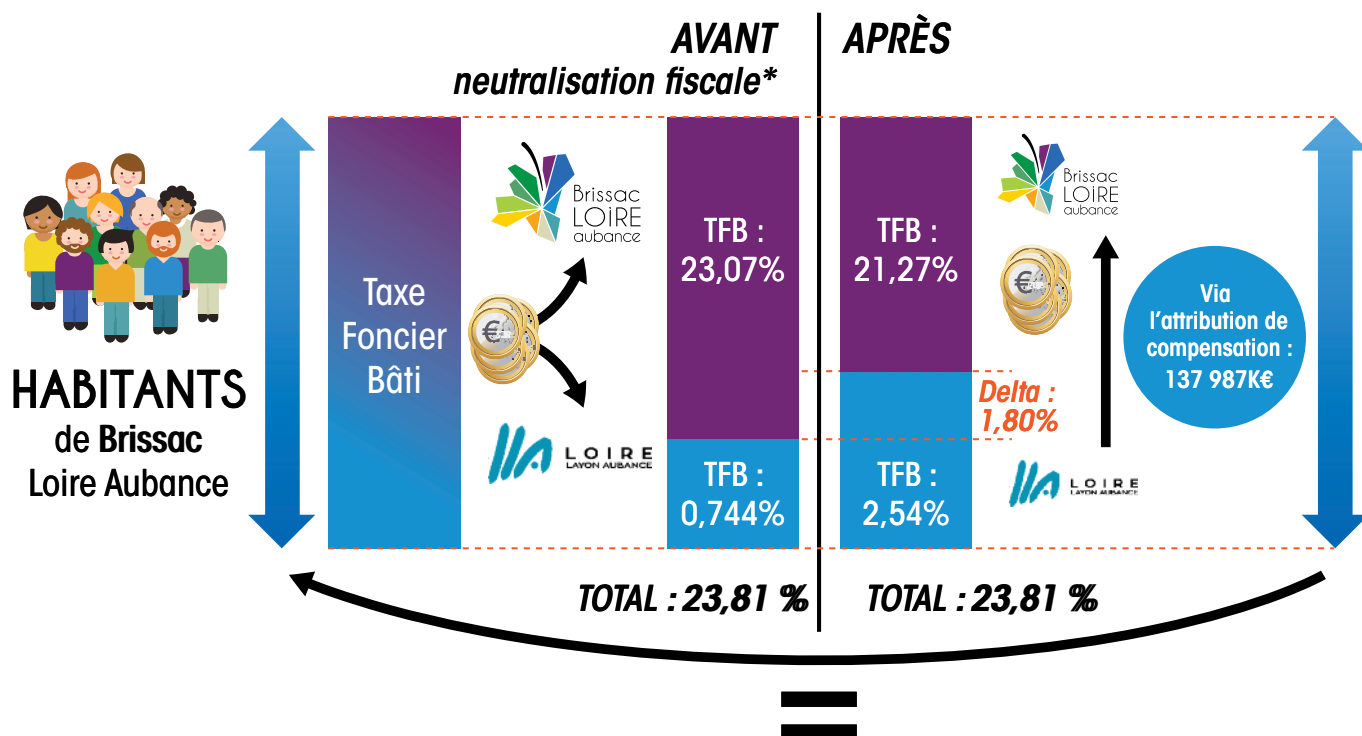
Il a été décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition pour les habitants pour cette

année 2017... Néanmoins, il est à noter pour chacun que la feuille des impôts locaux se verra modifiée cette année en lien avec la mise en place de la nouvelle Communauté de Communes Loire Layon Aubance. En effet, les trois Communautés de Communes qui ont fusionné (Coteaux du Layon, Loire Aubance et Loire Layon) avaient des systèmes de prélèvement fiscaux totalement disparates. La fusion de ces 3 Communautés de Communes entraîne un objectif de taux communs sur l'ensemble du territoire, et ce dès 2017.

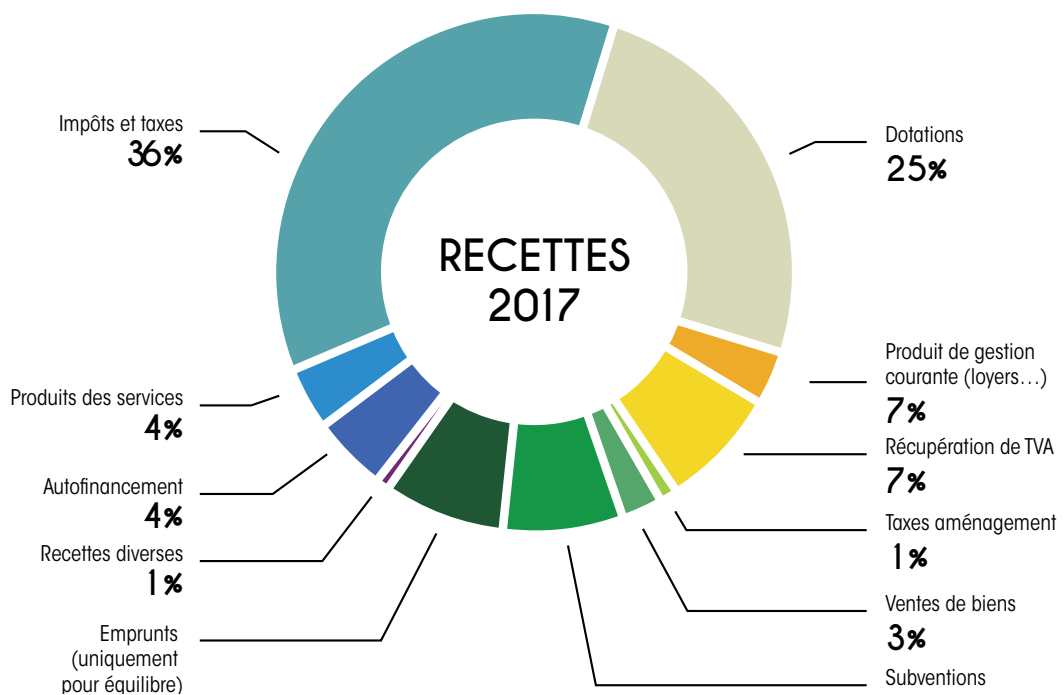
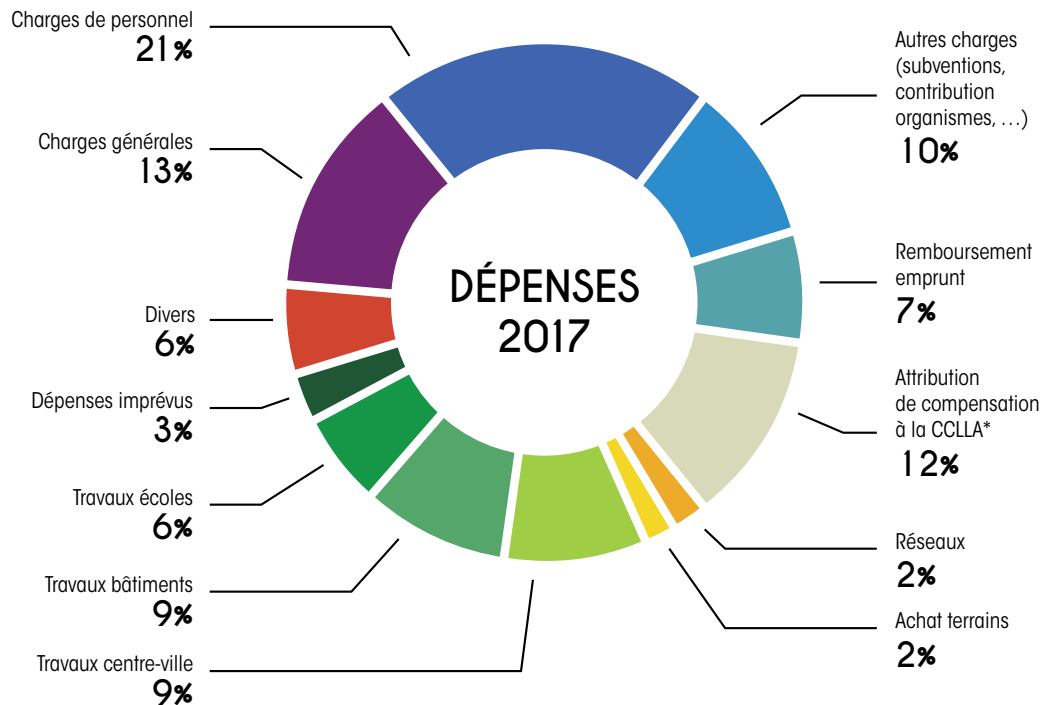
Ce choix entraîne donc un phénomène de « neutralisation fiscale » qui implique de transiter via les communes membres. En clair, et comme représenté dans le schéma ci-après, sur la feuille d'impôts, le taux de prélèvement de la Communauté de Communes et des communes va être modifié par rapport à 2016 mais avec un système de vase communicant qui n'entraîne aucun impact pour le citoyen. Toutefois, nous ne

maitrisons pas les bases de calculs de vos impôts, et les taux de la Région et du Département.

Pour la Communauté de Communes, le taux cible sera atteint dès 2017 pour l'ensemble du territoire. quelle que soit la commune du territoire, le taux sera le même... il n'en sera pas de même pour la commune de Brissac Loire Aubance qui prévoit un lissage de ses taux communaux historiques sur 9 années afin d'atteindre un seul taux cible sur l'ensemble de la commune nouvelle à l'issue de cette échéance. Pour les communes historiques, selon que leurs taux étaient supérieurs ou inférieurs au taux moyen, leurs taux vont progressivement augmenter ou diminuer, pour rejoindre le taux moyen. Les écarts de taux étant relativement faibles l'impact, amorti sur 9 années, sera amoindri.



*Principe général avec variabilité sur certaines communes



SERVICE

Le service « Gestion Technique du Territoire » (GTT) de Brissac Loire Aubance

Les missions de ce service

- Instruire les dossiers liés à l'urbanisme
- Effectuer le suivi de la voirie et des espaces verts en relation avec la CCLLA (Communauté de Communes Loire Layon Aubance)
- Organiser la gestion du patrimoine bâti communal (plus de 90 bâtiments)
- Participer à la mise en œuvre des programmes d'investissement
- Mettre en place, le regroupement, l'amélioration et le contrôle de l'exécution des contrats
- Veiller au respect : des normes et de l'accessibilité des Etablissements Reçevant du Public (ERP) (privés et publics), des contrôles de sécurité, de l'entretien du réseau de lutte contre l'incendie
- Gérer les dossiers d'assurances
- Assurer la surveillance des marchés et les occupations temporaires du domaine public, la veille et l'appui juridique, la mise en forme et l'exécution des arrêtés de police du maire...

Le service est composé de : Angélique DENIS, Sophie CHOPLAIN et Gisèle MOULLARD pour l'urbanisme, Patern PENARD pour la partie juridique, Elisabeth PICHON pour la cellule « contrats », Didier AGATOR Agent de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.), Nicolas FERRÉ coordinateur des cinq agents mis à disposition. Le personnel dédié à l'entretien quotidien des bâtiments non scolaires est également rattaché à ce service. Le responsable du service GTT est Patrice AUGUET.

URBANISME

S'informer

Le retrait des formulaires vierges d'urbanisme peut être effectué au guichet des accueils des mairies ou sur internet : www.service-public.fr

Le site communal peut également être consulté : www.brissacloireaubance.fr, onglet « urbanisme » et « PLU »

Votre dossier, une fois complété, est à adresser avec ses pièces jointes à :

Cellule Urbanisme, Mairie,
5 rue du Mal Foch, Brissac-Quincé
49320 Brissac Loire Aubance

Pour vos demandes d'informations, la cellule urbanisme :

Une commission de 42 élus se réunit chaque mois pour accompagner le service dans ses missions et pour suivre les projets d'investissements des communes historiques tels que des aménagements de lotissements, la restructuration de centres bourgs, la rénovation d'école ou de restaurant scolaire, mais aussi, de nouveaux projets qui concerneront les 11 111 habitants de Brissac Loire Aubance.



Au côté de ces 42 élus issus des 10 communes historiques, deux maires adjoints sont référents du GTT : **Thierry GALLARD, 1^{er} adjoint (maire délégué de la commune des Alleuds)** et **Eveline FARIBAUT 3^e adjointe (maire délégué de Saint-Rémy-la-Varenne)**

- Etudiera toute demande adressée à l'adresse courriel suivante : urbanisme@brissacloireaubance.fr
- Répondra aux demandes téléphoniques les lundi, mardi, mercredi après-midi et vendredi matin ☎ 02 41 79 17 / 20 ou 21
Lors de ce contact téléphonique un rendez-vous pour une rencontre peut vous être proposé le mercredi matin ou le jeudi matin.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin 9h - 12h	Accueil téléphonique uniquement	Accueil téléphonique uniquement	Rencontre sur rendez-vous. Pas d'accueil téléphonique	Rencontre sur rendez-vous. Pas d'accueil téléphonique	Accueil téléphonique uniquement
Après-midi 14h - 17h	Accueil téléphonique uniquement	Accueil téléphonique uniquement	Accueil téléphonique uniquement	Service fermé au public	Service fermé au public
Le contact par courriel reste permanent					

Pour les autres fonctions du service l'accueil téléphonique au 02 41 91 74 00 saura utilement vous guider.

URBANISME

Brissac-Quincé

Les années 2017/2018 sonnent comme une « fin d'étape » concernant la structuration urbaine de la commune déléguée de Brissac-Quincé. Que cela concerne les réseaux ou la voirie, la commune devrait arriver aux termes de ses aménagements principaux...

**Effacement de réseaux**

Les travaux d'effacement du chemin de Saint-Blaise, démarré début mai, concluront les travaux d'effacement de réseaux sur le centre bourg de la commune, entamés depuis 2001. Près de 1 500 000 € auront été consacrés depuis 15 ans à l'effacement des réseaux, la mise aux normes et l'amélioration de l'éclairage public.

Après ces travaux du chemin Saint-Blaise, plus aucun réseau aérien ne sera visible sur tout le centre-bourg de la commune.

Travaux de voirie

A l'instar de l'effacement des réseaux, l'axe structurant de la commune qu'est la rue Louis Moron (6600 véhicules/jour) verra enfin son achèvement total avec la réfection de la portion qui restait à restructurer, de la place du 8 mai (au croisement de la rue Lecuit et de la rue du Vivier) jusqu'à la rue de l'Aubance.

Les travaux seront répartis en plusieurs étapes, en privilégiant des interventions sur les périodes de vacances scolaires et porteront sur l'amélioration du cheminement doux et la restructuration de la chaussée ainsi que des stationnements.

Ce projet de la rue Louis Moron s'inscrit dans une réflexion plus globale de déplacement et de restructuration des voies. En effet, par souci de sécurisation, il a été privilégié une piste cyclable annexe qui passerait par la rue du Vivier, rue de la Valière et rue Albert Humeau pour rejoindre ou partir du complexe sportif du Marin, entre autres, mais également le bourg de « Brissac ». Cette liaison douce permettra de sécuriser les déplacements cyclos en évitant ainsi le trafic important de la rue Louis Moron.

La rue du Vivier bénéficiera donc d'une piste cyclable, avec la restructuration au passage du revêtement et une probable mise en sens unique de la voie. De même pour la rue de la Valière qui mène au Collège de l'Aubance et le complexe sportif du Marin.

La route de Charcé bénéficiera quant à elle d'une sécurisation renforcée aux abords de l'ancien dépôt de la Communauté de Communes avec l'amélioration du carrefour, la création d'une piste cyclable permettant de boucler le centre bourg de Brissac-Quincé vers la zone des Fontenelles, et le ralentissement des véhicules sur cette entrée de bourg. Un mini-giratoire sera également profilé à l'intersection des rues du Vivier, de la Valière et route de Charcé.

Enfin, les abords du collège de l'Aubance et de la salle du Marin seront retravaillés pour sécuriser le cheminement des élèves à ces abords et faciliter le déplacement des 15 bus qui empruntent cet espace quotidiennement.



Saulgé l'hôpital

L'école de Saulgé-l'Hôpital

Après les vacances d'hiver, les enfants ont découvert le nouveau jeu de cour. Ce projet, émane en premier des parents et des enseignants de la commune déléguée de Saulgé-l'Hôpital. En 2016, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les différents acteurs. Les échanges ont donc été riches entre municipalité, délégués de parents, instituteurs et l'Association des Parents d'Elèves (APE), cette dernière souhaitant investir financièrement dans un jeu de cour. Le partenariat financier s'est donc naturellement créé entre l'APE et la mairie pour permettre de mener à bien ce beau projet d'agrandissement de la cour ainsi que de l'implantation d'une nouvelle structure qui ravit les enfants de l'école. Cette démarche qui s'appuie sur une culture partenariale existe depuis quelques années sur la commune.

Saint-Rémy-la-Varenne

Lors du premier semestre 2017, les plus importants projets imaginés en mars 2014 en matière de sécurité et de bâtiments scolaires voient le jour. Le second trimestre sera consacré au suivi de ces chantiers.



Voirie - Aménagement du Bourg Dion

Les aménagements routiers du Bourg Dion vont être complétés, après l'été, afin de réduire la vitesse des véhicules. A ce jour, les aménagements en place

protègent les promeneurs et les écoliers mais ne remplissent pas leur fonction concernant la vitesse.

Pour la rue de la Glycine, riverains et élus font les mêmes constats. Le surélévement du passage-piétons actuel avec des pentes de 8% est proposé au niveau de la salle des sports, route de Chemellier, aménagement complété par la modification des priorités dans le bourg. Il est constaté par les services de la Direction des routes que dans les bourgs où la priorité à droite est rétablie, la vitesse se régule toute seule (exemple : les Rosiers).

Restructuration de l'école publique



Le début des travaux est prévu début juin pour une durée estimée à une année. Ce projet est subventionné à 60 % par l'Etat, la Région et la réserve parlementaire de Marc GOUA.

Pour que les travaux n'aient aucun impact sur la scolarisation des enfants, un module classe et WC sera installé dans la prairie près de l'espace périscolaire.

Saint-Saturnin-sur-Loire

Ça bouge à Saint-Saturnin

Conforter l'engagement citoyen, renforcer la vie sociale et culturelle en soutenant la vie associative, soutenir l'école, initier des manifestations culturelles, contribuer au maintien et au développement des commerces et des services, accueillir de nouvelles populations telle est la volonté et l'ambition des élus.

Diverses actions ont déjà été réalisées particulièrement la réouverture du « Bistrot de St-Sat » le 1^{er} décembre 2016.

De nombreux travaux sont actuellement en cours.

Une traversée de village plus harmonieuse

Cet axe routier s'il est un atout pour nos commerces et nos services, reste néanmoins une nuisance pour les riverains.

Il convenait donc d'envisager un certain nombre de réalisations. Les aménagements routiers permettent une meilleure fluidité, apaisent la circulation et garantissent une meilleure sécurité des piétons et des cyclistes.

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, la modernisation de l'éclairage public et des espaces verts, assureront une meilleure esthétique et renforceront l'attractivité touristique de notre territoire.

Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance

Quel avenir pour le presbytère ?



L'église Saint-Pierre et son presbytère sont les éléments essentiels du patrimoine communal. L'ensemble a été inscrit par arrêté du 4 mai 2001 sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques pour les façades et les toitures, église et presbytère. Des désordres sont apparus qui ont obligé la fermeture du presbytère en octobre 2014.

Les études menées par les sociétés spécialisées ont conduit à un diagnostic précis : des fondations insuffisantes fragilisées par des racines et des radicelles. Les travaux, permettant de solidifier les fondations, devraient débuter avant l'été sous réserve de l'intervention du service régional de l'archéologie de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui pourrait décider d'engager des fouilles. Les recherches réalisées par Patern Penard, indiquent sur un plan de 1844 la position de l'ancien cimetière à l'arrière de l'église Saint Pierre, ce qui pourrait confirmer le peu d'effet sur l'action des services archéologiques de la DRAC. A l'issue des travaux de consolidation, les travaux en élévation pourront alors commencer, ce qui nous laisse entrevoir une réouverture partielle du presbytère pour la fin de cette année.

Bientôt de nouveaux habitants

Pour préparer l'accueil de nouveaux habitants l'aménagement d'un lotissement est actuellement en cours :

- 24 logements dont 5 à caractère social y seront construits prochainement sur des surfaces de 400 à 800 m² et seront commercialisés dès septembre.

Les acquéreurs potentiels peuvent d'ores et déjà faire acte de candidature par courrier à :

Mairie déléguée
de Saint-Saturnin-sur-Loire
3 rue du Mont Rude
49320 Saint-Saturnin-sur-Loire
ou par mail à :
saintsaturnin@brissacloireaubance.fr

Parallèlement, un bassin de rétention pour réguler les eaux pluviales a été créé route de Saint Sulpice afin de protéger le patrimoine et les populations situés en aval.



ENVIRONNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2017, des points d'apport volontaire pour les emballages recyclables et les ordures ménagères ont été installés dans plusieurs communes du territoire.

Ces bornes peuvent être utilisées ponctuellement lors d'un surplus de déchets (ex : fête de famille) ou pour répondre aux besoins des résidences secondaires.

Pour y déposer des déchets :

- il est nécessaire de posséder un badge SMITOM (celui déjà utilisé pour les déchèteries de Doué-la-Fontaine, Thouarcé ou Gennes). La fourniture initiale du badge est gratuite et la demande doit être faite auprès du SMITOM. Pour un badge de remplacement, une participation de 5 euros est demandée.
- Ensuite, il est indispensable d'appeler le SMITOM au plus tard la veille de votre dépôt pour que l'accès vous soit débloqué temporairement.

La carte des emplacements est disponible sur le site internet du SMITOM :

🌐 www.smitom-sudsaumurois.com

Pour plus de renseignement : SMITOM Sud-Saumurois :

☎ 02 41 59 61 73

Pour rappel, les dépôts sauvages sont interdits sous peine d'amende.

- Les contenants ne peuvent rester en permanence sur la voie publique, sinon, vous encourez un risque de verbalisation. En cas d'impossibilité d'enlever la poubelle de l'espace public merci de contacter le SMITOM au 02 41 59 61 73.

« Brissac en fleurs »

L'opération Brissac en Fleurs ne sera pas reconduite cette année.



RAPPEL collecte

Les contenants seront placés judicieusement, couvercle fermé, sur le trottoir, et doivent être présentés la veille au soir du jour de collecte, en bord de route, sur le domaine public, et retirés le plus tôt possible de l'espace public le matin du jour suivant la collecte.

ÉCOLES

Pour les inscriptions scolaires
retrouvez les informations
sur le site internet :



Céline WAGNER

02 41 91 74 00

mairie@brissacloireaubance.fr

La commune de Brissac Loire Aubance accueille 890 enfants dans ses écoles primaires. A ce jour, les enfants sont répartis sur 6 écoles à savoir :

- L'école des Alleuds
- L'école de Vauchrézien
- L'école de Saint-Saturnin-sur-Loire
- L'école de Brissac-Quincé
- Le regroupement de Saulgé l'Hôpital-Luigné

Le regroupement de Chemellier-Coutures-Saint-Rémy la Varenne sera opérationnel en septembre 2017.

L'école de Coutures accueillera les enfants de maternelle, l'école de Saint-Rémy-la-Varenne les élèves du cycle 2 et Chemellier ceux du cycle 3.

Une commission scolaire composée de vingt élus s'applique depuis un an à préparer et organiser le bon fonctionnement de nos différentes écoles. Ainsi, trois dossiers sont prioritaires.

Le premier, la formalisation du projet éducatif, est bien avancé. En effet, un collectif intégrant les enseignants, les représentants des parents d'élèves, les coordinateurs des animations périscolaires et les élus ont construit les objectifs du Projet Educatif Territorial 2017/2020 (PEDT).

Le second axe de travail concerne l'harmonisation des tarifs des services périscolaires. En septembre 2017, les prix pratiqués sur les différentes communes seront identiques.

Des réunions publiques ont eu lieu sur les mois de mai et juin pour présenter ces deux précédents sujets.

Enfin, la commune nouvelle a établi sa carte scolaire en respectant les territoires des communes historiques partant du principe qu'il est nécessaire de maintenir les écoles dans les villages. Les enfants sont inscrits dans les écoles en fonction de leur lieu d'habitation historique sauf particularités.

En principe, un enfant va à l'école sur sa commune d'habitation comme par exemple, l'enfant d'une famille qui habite sur les Alleuds ira à l'école aux Alleuds, il ne pourra pas aller sur une autre commune. Néanmoins il existe quelques particularités. Les enfants de la commune de Charcé Saint-Ellier-sur-Aubance qui ne possède pas d'école, peuvent être scolarisés sur l'école publique de Brissac-Quincé ou celle des Alleuds. Les enfants qui habitent sur le lieu-dit la Briqueterie, sur la commune de Vauchrézien, ont accès à l'école de Brissac-Quincé. Cette dérogation s'explique par l'antériorité des pratiques. Au-delà de ce cadre général, des demandes de dérogations au cas par cas, seront étudiées par une commission spécifique « la commission dérogation ».

Par ailleurs, la procédure d'inscription scolaire a été modifiée. Aussi, un parent qui souhaite inscrire son enfant à l'école doit le faire, dans un premier temps dans l'une des mairies du territoire. Dans un second temps, il faut prendre un rendez-vous avec le directeur de l'école de sa commune. L'inscription sera alors définitive.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Brissac-Quincé

Atelier "menuiserie", le projet **Génération Jardinage**, du conseil municipal des jeunes prend forme.

Réalisation intergénérationnelle de trois jardinières surélevées avec la participation du conseil municipal des jeunes, de parents bénévoles et des jeunes de l'association Enjeu. Les jardinières seront ensuite placées, après décoration, dans l'espace vert de la Résidence Pannetier en accord avec les objectifs du projet « de favoriser l'intergénérationnel et le " vivre ensemble " » entre jeunes et résidents : faire ensemble du jardinage dans l'apprentissage et la transmission des connaissances...



MAISON FAMILIALE ET RURALE (MFR)

« La Sablonnière »



La MFR « La Sablonnière » accueille des jeunes pour des formations par alternance de la 4^e au Bac Pro.

A chaque rentrée sa nouveauté ! Après l'ouverture, en 2015, de la première année de CAP Agent Polyvalent de Restauration par

apprentissage, puis de la deuxième année de ce cycle en 2016, l'année 2017 verra l'ouverture d'une nouvelle formation : une classe de DIMA (Dispositif d'Initiation Aux Métiers de l'Alternance).

Cette classe a pour vocation d'accompagner les jeunes vers l'apprentissage : ce qu'on appelait autrefois le préapprentissage. Cette formation est destinée à des jeunes du secteur de l'alimentation (cuisinier, serveur, boulanger, pâtissier, boucher, charcutier...) n'ayant pas encore trouvé pour la rentrée de maître d'apprentissage ou ne se sentant pas encore prêt, faute de maturité, à entrer dans le milieu professionnel.

En parallèle, les jeunes ayant une fibre plus sociale peuvent s'orienter sur la filière Bac Pro Services aux personnes et aux territoires, avec de nombreuses interventions de professionnels (infirmière, aide-soignante, puéricultrice, kiné, ATSEM...). Formation par alternance, les élèves de cette filière découvrent tous les secteurs de cette orientation : petite enfance, personnes

âgées et fragilisées, cuisine de collectivité, tourisme et accueil à travers 20 semaines de stages.

Nos jeunes qui intègrent les formations de 4^e/3^e peuvent, quant à eux, découvrir dès 14 ans le secteur professionnel de leur choix, travaillant ainsi à déterminer leur orientation, quand elle n'est pas déjà trouvée ! Les stages permettent alors d'acquérir des compétences et d'aider dans la recherche d'un maître d'apprentissage ou en poursuivant sa formation en MFR ou en Lycée Professionnel.

Cette année, parmi les événements marquants, nous retiendrons le concours de cuisine « Challenge La Sablonnière » qui a récompensé 2 élèves de CAP pour leurs préparations ; le travail sur la mobilité européenne avec un voyage en Belgique à Bruxelles et l'obtention du label « Etablissement zéro déchet, zéro gaspillage » délivré par le SMITOM.

COLLÈGE SAINT-VINCENT

Des constructions qui se terminent

Les travaux se terminent au Collège Saint-Vincent. Dix mois après le début des travaux, les élèves ont découvert au retour des vacances de printemps les nouveaux locaux construits.

A l'emplacement du restaurant scolaire détruit en juillet 2015, un nouveau bâtiment a vu le jour. Le nouveau CDI (Centre de Document et d'Information) est maintenant fonctionnel, avec attenante une salle multimédia équipée de 32 ordinateurs,

deux spacieuses salles de technologie auxquelles s'ajoutent un espace partagé. Un bureau de vie scolaire et une infirmerie complètent le tout.

Le nouveau restaurant de 850m² permettra de produire les 700 repas quotidiens avec une nouvelle équipe de la société Restoria. Les repas seront à nouveau intégralement réalisés sur place à base de produits frais et de saison avec une part conséquente de produits issus de l'agriculture biologique ou de produits labellisés. L'approvisionnement se fera autant que possible avec des producteurs locaux : fruits, légumes, lait, pain, viande... Adieu le self, les élèves expérimenteront un mode de distribution en « scramble » où chacun pourra se servir selon son appétit, voire se resservir ! Primaires, collégiens et personnels utiliseront ce mode de distribution, les maternelles restant servis à table.

Ce concept responsabilisant pour les élèves, s'accompagnera d'une démarche « zéro déchets » où en contrepartie de produits de qualité et de quantités adaptées à chacun, les jeunes s'engageront à n'avoir aucun déchet alimentaire dans leur assiette. Objectif moins de 10 g de déchet par repas et par élève (essentiellement des pots de yaourts vides, épiluchures de fruits, os de poulets...). La moyenne nationale des déchets étant de 135 g, l'objectif est ambitieux !

Maternelle, primaire, collégiens et personnels disposeront chacun de leur salle de restauration spacieuse et bien insonorisées.

Ces nouveaux locaux sont bien évidemment accessibles aux personnes en situation de handicap. L'Ogec (Organisme de gestion du collège) a souhaité œuvrer pour qu'une bonne partie de l'établissement soit désormais aux normes d'accessibilité. Des cheminements, places de parking, signalétique, suppression de marches... ont été créés.

Ces locaux seront les bienvenus pour poursuivre le travail effectué cette année en lien avec la réforme du collège. L'aménagement des locaux permettra de facilement mettre en œuvre à la fois des cours classiques, mais aussi le travail d'équipe ou collaboratif, l'utilisation de ressources numériques...





COLLÈGE DE L'AUBANCE

Le collège de l'Aubance et l'international

Willkommen, welcome, bienvenidos, bienvenida au collège de l'Aubance !

L'équipe pédagogique du collège accorde une place importante à l'ouverture culturelle et linguistique de ses élèves.

Cela passe notamment par l'organisation de séjours à l'étranger (en Allemagne, en Angleterre, en Espagne), la mise en place d'échanges entre établissements scolaires et l'inscription individuelle d'élèves aux programmes européens d'échanges. Cette année encore le programme était attractif :

Un voyage en Espagne

Il s'est déroulé à Valence, avec comme thématique « architecture et gastronomie ». Quelques éléments du voyage :

- Barcelone avec la découverte du parc Güel, des remblas, du marché de la Boqueria, la visite de la célèbre Casa Balto de Gaudi sans oublier la dégustation d'un chocolat con churros,
- Valence avec la visite du centre historique,
- la région de Valence avec « sur la route du riz », la découverte du parc naturel de la Albufera et la réalisation d'une paëlla !

Un échange avec un établissement scolaire allemand en deux temps

- L'accueil de 25 élèves allemands du Theodor Heuss Gymnasium de Pforzheim au mois d'octobre dernier dans les familles françaises.
- Le départ de nos élèves à Pforzheim dans les familles des correspondants et dans les classes du lycée allemand.

La participation au programme européen « Brigitte Sausay »

Cette année encore, un élève est parti vivre sa scolarité 3 mois en Allemagne de novembre à janvier et actuellement, sa famille héberge son correspondant et le collège de l'Aubance l'accueille en cours jusqu'à la fin de l'année.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Un outil au service de la solidarité locale

Le CCAS de Brissac Loire Aubance intervient dans le cadre de la politique sociale communale. Suite à la création de la commune de Brissac Loire Aubance, il a été mis en place en février 2017 sous la Présidence du Maire, Sylvie SOURRISSEAU-GUINEBERTEAU et Jean-Marc MERCIER, maire délégué de Chemellier, a été nommé adjoint au social. 8 membres élus au sein du conseil municipal et 8 membres nommés représentant des associations diverses constituent le Conseil d'Administration. Ces 16 personnes sont issues des différentes communes déléguées. Le travail administratif est accompli par un personnel compétent dédié au CCAS.

Afin de conduire la politique sociale communale et de continuer d'assurer un service de proximité auprès des habitants de Brissac Loire Aubance le CCAS s'est doté de plusieurs commissions qui travaillent en concertation : finances, transport solidaire, logements, accessibilité et handicap, communication, sorties thématiques, réveillon « Minuit ensemble », aide aux leçons, banque alimentaire et animation seniors. Ces commissions animées par des élus et des bénévoles actifs permettent au CCAS de remplir ses missions auprès des personnes en difficultés sur notre territoire. Ces actions s'adressent aussi bien aux familles, enfants, jeunes qu'aux personnes âgées ou en situation de handicap. Chaque commission est déjà à l'œuvre, mais il est toujours possible de participer à l'une ou l'autre en fonction de vos souhaits et compétences. N'hésitez pas à intégrer une équipe ! Le défi à relever est passionnant pour offrir à tous les habitants une véritable solidarité de proximité, harmoniser nos



pratiques et animer le territoire autour de thèmes aussi variés que la dépendance, le vieillissement, l'emploi, les déplacements...

Concrètement, le CCAS a mis en place plusieurs actions dans la continuité des animations proposées dans chaque commune déléguée depuis plusieurs années. Ainsi le voyage des seniors est reconduit et proposé à l'ensemble de la population de plus de 60 ans résidant à Brissac Loire Aubance du 26 au 30 juin 2017 à Saint-Gilles Croix de Vie. Attention les places sont limitées ! Le printemps des aînés initié par la commune déléguée de Charcé Saint-Ellier-sur-Aubance et la Semaine Bleue en octobre se déploieront sur le territoire communal à destination des personnes âgées. Par contre, le repas des aînés restera organisé par chaque commune déléguée pour permettre au plus grand nombre de participer. D'autres actions se poursuivent en direction des familles en difficulté telles que la Banque alimentaire, l'aide financière ponctuelle, le logement... La vocation d'accompagnement social du CCAS continue en privilégiant l'écoute, le respect et la disponibilité.

Élus Conseil d'administration :

- **SOURRISSEAU-GUINEBERTEAU Sylvie**
Brissac Loire Aubance
- **MERCIER Jean-Marc**
Chemellier
- **DROUET Ghislaine**
Saulgé-l'Hôpital
- **DECLERCK Odile**
Vauchrétien
- **CHENUAU Fabienne**
Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance
- **BLOUIN Guy**
Brissac-Quincé
- **LECLUSELLE Véronique**
Les Alleuds
- **MASSARDIER Lucien**
Saint-Saturnin-sur-Loire
- **BOUJU Isabelle**
Saint-Rémy-la-Varenne
- **BIOTEAU Marie-Odile**
Saint-Saturnin-sur-Loire
- **BUTRUILLE Véronique**
Chemellier
- **CHATELAIS Marie-Ange**
Saulgé l'Hôpital
- **COCHARD Jacques**
Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance
- **GRELLIER Maryse**
Saint Rémy la Varenne
- **OLIVIER Elisabeth**
Brissac Loire Aubance
- **PORTEVIN Bénédicte**
Luigné
- **POUPART Marie-Françoise**
Les Alleuds

Contact :

Martine PLENEL

Mairie de Brissac Loire Aubance,
5 rue Foch
49 320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

☎ 02 41 91 74 08

📧 social@brissacloireaubance.fr

Une nouvelle organisation pour le réveillon « Minuit ensemble »

Organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Brissac Loire Aubance, le réveillon du 31 décembre « Minuit ensemble » s'adresse à tous : petits et/ou grands, en famille, entre amis, de manière à ne pas rester isolé(e)s le soir du 31 décembre et fêter "ensemble" le passage vers la nouvelle année... (Un réveillon "comme à la maison" avec jeux, chansons, danses et animations diverses favorisant rencontres et échanges de manière festive et conviviale.)

Cette année, avec le regroupement de nos 10 communes, l'équipe de bénévoles,

toujours aussi motivée, envisage de proposer cette soirée aux habitants des communes déléguées de Brissac Loire Aubance. Tout reste donc à (re)construire !

Une première réunion a déjà eu lieu avec le choix du thème qui se décide toujours en avril. Un choix décisif et important, puisque c'est à partir de celui-ci que la décoration et le menu, notamment, se déclinent...

Pour une information plus détaillée, rendez-vous en septembre où vous serez amenés à donner votre avis. A suivre...



PROCHAINES DATES

Les Alleuds

Samedi 11 novembre

Brissac-Quincé

Dimanche 22 octobre

Charcé-Saint-Ellier-Sur-Aubance

Dimanche 24 septembre

Saint-Saturnin-sur-Loire

Samedi 18 novembre

Vauchrétien

Dimanche 26 novembre

LE REPAS DES AÎNÉS

Chemellier

Dimanche 2 avril, les Aînés de Chemellier se sont retrouvés à la salle des fêtes pour leur repas annuel. En plus du très bon repas préparé par Le Bois Délice de Chemellier, accompagné des vins de notre région, ils ont participé à l'animation proposée par Nadine METIVIER " MissGuinguett ", les membres du CCAS et la commission loisirs fêtes de la commune de Chemellier. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



Saint-Rémy la Varenne

Ambiance Disco au repas des Aînés

Samedi 11 mars, 119 Aînés et bénévoles, servis par le groupe « Paroles de jeunes » ont fait la fête à l'occasion du repas des aînés, salle de la Glycine. Boules à facettes, disques vinyles et scoubidous ont plongé les convives dans leurs souvenirs de jeunesse. Christian, l'animateur a permis aux participants de danser et chanter au rythme des mélodies de Michel Sardou, Johnny, Eddy Mitchell... Les invités sont repartis ravis avec leur scoubidou réalisé par des jeunes, des enfants mais aussi des résidents du Pont de Varenne lors de deux après-midi. Les fils se sont croisés ou emmêlés selon la dextérité de chacun dans une ambiance conviviale !



Coutures

Le traditionnel repas des Aînés a réuni nos anciens âgés de plus de 70 ans ce dimanche 30 avril.

Un moment de convivialité et de bonne humeur autour de l'excellent repas réalisé par Sophie (Brasserie « Chez Sophie »)

Comme d'habitude les tables avaient été décorées par les bénévoles.

Vivement l'année prochaine... !

Brissac Loire Aubance est fière de ses champions



BASKET

Saison après saison, les « Petits Poucets du basket » se sont hissés en dix années de travail et d'efforts, sur la plus haute marche, accédant en Nationale Masculine 1 et achevant leur parcours par une place de vice-champions au Trophée Coupe de France Nationale 2, sur la saison 2016/2017.

La commune de Brissac Loire Aubance est particulièrement fière qu'un tel club parvienne au niveau national. C'est la force d'un collectif (dirigeants, joueurs, entraîneurs, public...) qui permet de se hisser à un tel niveau.

Au-delà de l'aspect sportif, il faut aussi appréhender les incidences sociales et relationnelles, ainsi que les retombées économiques et de notoriété de notre territoire communal.

Les élus sont conscients de leur rôle d'accompagnement de cette nouvelle aventure en Nationale 1. Il nous faudra définir avec le club les conditions du partenariat.



FOOTBALL

Brissac ESA Foot

Félicitations à « l'équipe 1 » du Brissac ESA foot pour sa montée en Promotion d'Honneur, en ligue Atlantique, et sa victoire au Challenge de l'Anjou.



CULTURE ET TOURISME

Commission « Culture et Tourisme »

Avant même la création de la nouvelle commune le 15 décembre dernier, les maires des communes historiques avaient décidé que la culture serait un élément indispensable de la future politique municipale. Au sein d'un pôle « Rayonnement du Territoire », la commission « Culture et Tourisme » a toute sa place.

Bruno Lebel, maire délégué de Charcé-Saint-Ellier et Florence LAROCHE, adjointe à la mairie déléguée de Saint-Saturnin-sur-Loire constituent le binôme chargé de coordonner et d'impulser le groupe de travail. Un poste « animation culturelle et communication » a été créé et c'est Adeline GAUTHIER qui collabore avec les élus à la mise en place de l'animation culturelle sur le territoire de Brissac Loire Aubance.

Objectifs

La commission « Culture et Tourisme » a pour objectif de fédérer les initiatives en créant une dynamique. Elle a pour vocation de faciliter les projets et de favoriser les contacts entre acteurs institutionnels, culturels et associatifs. Les communes déléguées conservent, bien entendu, toute leur latitude en matière d'animation culturelle. La commission sera là pour leur apporter aide et soutien et ainsi faire vivre ce nouveau territoire et contribuer à lui créer une identité.

La commission débute dans sa nouvelle mission. En s'appuyant sur l'existant, elle est déjà en mesure de proposer pour 2017 une programmation variée et de qualité. Pour la suite, elle aura l'ambition de mener une politique culturelle à la hauteur de la taille de son nouveau territoire et de sa population, à savoir ses 11 111 habitants.

Première action significative : la signature d'une convention entre la municipalité et la compagnie « Les ÉLÉMENTS DISPONIBLES », compagnie d'artistes composée de comédiens, musiciens, circassiens et techniciens. La compagnie est désormais en résidence sur notre territoire et s'est installée dans l'ancien centre technique de la CCLA, la Fontaine aux Clercs, entre Charcé-Saint-Ellier et Brissac-Quincé. La compagnie interviendra à différents niveaux sur la commune avec différents publics et à des tarifs avantageux.

L'événement marquant de 2017 sera sans conteste le Championnat d'Europe de Montgolfières, organisé du 21 au 27 août par l'association Arc-en-Ciel-d'Anjou en partenariat avec la municipalité. La commission « Culture et Tourisme » s'intégrera aux animations de cette semaine.



Soirée Cinéma avec « La Boîte Carrée » et les « ÉLÉMENTS DISPONIBLES »

MUSIQUE

Fête de la musique du 17 juin 2017



Fête de la musique de Brissac Loire Aubance, organisée avec le comité des fêtes de Chemellier et avec la participation des associations de Chemellier

COMMUNICATION

Cette commission est composée de 20 élus issus des 10 communes historiques dont le maire délégué référent est Hervé FAES en binôme avec Dominique NACOLIS-MARTINEAU.

Trois grands thèmes ont été dégagés :

- les supports de communication (magazine, affichage...)
- la communication numérique
- la communication en interne

Chacun de ces thèmes est traité dans un sous-groupe de travail sous la responsabilité d'un élu.

Dans le but de vous tenir informé au mieux :

- un magazine municipal sera édité 3 fois par an accompagné d'un agenda des événements associatifs.
- Un nouveau site internet : www.brissacloireaubance.fr sera créé pour janvier 2018, permettant une plus large diffusion de l'information.
- Une page Facebook « Brissac Loire Aubance » a été créée pour permettre une diffusion rapide des informations locales et des événements majeurs sur notre territoire.

Contacts

Adeline Gauthier et Nora Bernard assurent le fonctionnement du service à la mairie de Brissac Loire Aubance : vous pouvez les contacter par téléphone au : **02 41 91 74 17** ou par mail : communication.culture@brissacloireaubance.fr



TOURISME

L'Office de Tourisme Brissac-Loire Aubance



L'office de tourisme Brissac-Loire Aubance vous accueille au cœur de Brissac Loire Aubance (à Brissac-Quincé), au cœur du territoire Loire Layon Aubance, poumon touristique d'Angers Val de Loire !

Les conseillères en séjour vous écoutent et vous aident à organiser votre séjour.

Elles vous orientent dans le choix de documentations et brochures de sites, activités, lieux de visite, hébergement (hôtel, chambres d'hôtes, gîtes et meublés) et restauration, animations... afin de rendre votre séjour le plus agréable possible.

Suivez l'actualité et les manifestations en Loire Aubance sur leur page facebook Office de Tourisme Brissac Loire Aubance !

Horaires d'ouverture

Mai, juin, septembre : du lundi au samedi 10h-12h30 et 14h-18h

Juillet, août : du lundi au samedi 10h-12h30 et 14h-18h et dimanche 10h-13h

Octobre à avril : lundi, mardi, mercredi, vendredi 13h-17h, jeudi 9h30-13h et 14h-17h

Office de tourisme Brissac-Loire Aubance

8, place de la république, Brissac-Quincé - 49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

☎ 02 41 91 21 50

Fax : 02 41 91 28 12

✉ accueil@ot-brissac-loire-aubance.fr

🌐 www.angersloiretourisme.com

ACCUEIL

Un point d'accueil est ouvert cet été au Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne



Du 15 avril au 15 juin
Samedi et dimanche
de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Du 16 juin au 30 septembre
Tous les jours
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Fermé le mardi

ÉVÉNEMENT

Championnat d'Europe de Montgolfières



Cette année, la commune de Brissac Loire Aubance accueille le Championnat d'Europe de Montgolfières du 21 au 27 août à Brissac-Quincé et s'associe à l'association Arc-en-ciel d'Anjou pour cet événement phare et important de notre territoire, dont le rayonnement pour notre ville dépasse largement les frontières angevines. A travers ce championnat, c'est toute une ville, ses habitants, ses entreprises, qui se mobilisent pour faire de cet événement une réussite !

Au programme : des animations et des concerts tous les soirs, avant l'envol des ballons « Fiesta », et une journée exceptionnelle de clôture le samedi 27 août avec la reconstitution du premier envol d'une montgolfière en 1783, un marché de terroir, un Night Glow et un spectacle pyrotechnique !

Contact :

🌐 www.arcenciendanjou.com

Billetterie, animations et concerts :

Office de Tourisme de Brissac Loire Aubance

☎ 02 41 91 21 50

QUELQUES
CHIFFRES

87
Compétiteurs

30

Ballons
« Fiesta »

450
Bénévoles

SCO D'ANGERS

Une première en France !

L'envol de la montgolfière depuis le stade de foot Raymond Kopa.
Vidéo sur la page brissacloireaubance.fr



POUR VOUS : PROFESSIONNELS ...

À l'occasion du championnat d'Europe de montgolfières qui aura lieu sur la commune de Brissac Loire Aubance, un groupe de commerçants artisans entrepreneurs se propose de fédérer les professionnels autour de cet événement.

Le projet consisterait, pour chaque entreprise, d'arborer les couleurs et les drapeaux d'un des pays participants, de pouvoir avoir les T-shirts du championnat de Montgolfières et de proposer via une loterie, des vols en montgolfière par tirage au sort.

Pour l'entreprise que le projet intéresse, il sera proposé un kit à acheter à prix négociés. Les professionnels intéressés par ce projet, peuvent contacter la boutique Fantaisie Troc :

Fantaisie Troc :

☎ 02 41 74 42 49 | 07 87 30 94 75

✉ fantaisietroc@gmail.com